 

**XXXVIes Journées du développement de l’Association Tiers-Monde**

**Croissance, développement et inégalités**

**Un développement de plus en plus inégal ?**

**LiRIS et ESO**

**Université Rennes 2**

**26 et 27 mai 2021 Rennes**



La conférence est accueillie par l’Université Rennes 2 et sera accessible en ligne et, si les conditions sanitaires le permettent, sur le site de l’Université Rennes 2 à Villejean. Sinon, la conférence sera entièrement organisée en distanciel. L’appel qui suit prolonge celui de l’année dernière, dont la finalisation avait dû être reportée.

Les sessions plénières seront organisées autour des interventions de :

**Pierre-Noël Giraud** (Mines Paris-Tech & Paris-Dauphine)

**James K. Galbraith** (University of Texas, Austin)

**Lucas Chancel** (World Inequality Lab & Sciences Po Paris)

Appel à communications

Les inégalités sont une conséquence du développement, qui est un processus polarisé. Longtemps « l’hypothèse de Kuznets » a fondé une vision dominante des économistes sur cette question. Elle énonce que les inégalités se creusent au début de la croissance puis se réduisent. Depuis, les données confirment de moins en moins ce schéma. D’ailleurs, comme l’avait reconnu l’auteur, cette hypothèse s’appuyait sur des extrapolations aux Etats-Unis et l’enjeu de l’article, publié pendant la guerre froide, était d’éloigner les pays sous-développés de la tentation (égalitaire) du Communisme. Depuis, l’attrait de ce dernier s’est atténué et de multiples travaux récents révèlent, au contraire, une tendance générale à l’augmentation des inégalités dans le monde en développement. Dans l’Asie de la croissance rapide par exemple, alors que le Japon, Taïwan ou la Corée du Sud s’étaient d’abord distingués par un développement partagé, désormais en Asie du Sud-Est ou en Chine l’augmentation des revenus et l’expansion des classes moyennes ne se traduisent pas par un renforcement de la mobilité sociale, mais au contraire par un approfondissement des inégalités. Ailleurs, en Europe, où les transferts publics ont longtemps limité les inégalités et favorisé la convergence, leur durcissement actuel empêche la poursuite de l’intégration et menace la cohésion et la coopération internationale de l’Union européenne (UE). Cette tendance est si lourde qu’elle a même conduit la Banque mondiale à mobiliser la notion de « Classe » (économique, ici) pour l’étudier.

La mondialisation et les bouleversements de l’environnement international, comme l’expansion de la Chine, permettent une accélération de la croissance et, surtout, accentuent la différenciation des structures productives et des trajectoires économiques des pays en développement. Certains pays se re-primarisent, d’autres accélèrent leur développement technologique. Partout s’observe une augmentation des inégalités, entre les gagnants et les perdants de cet élargissement rapide de l’économie mondiale et de la concurrence. Vitesse et différenciation du développement se renforcent car les raccourcis disponibles se multiplient : le « stock » de pays avancés et de l’offre de technologie s’accroît ; la protection commerciale a diminué ; les possibilités d’insertion internationale augmentent ; la circulation des capitaux, des technologies et des compétences s’accélère, etc. En Chine, en Inde, en Asie du Sud-Est, l’ouverture internationale a accéléré la croissance et permis de réduire la pauvreté. Si la mondialisation a longtemps été présentée comme un facteur de croissance, elle n’a pas du tout donné lieu au partage de la prospérité prévu. Dans de nombreux pays, les travailleurs non qualifiés ont perdu leur emploi, l’industrialisation a reculé, les emplois manufacturiers ont disparu, les écarts de rémunération entre main-d’œuvre non qualifiée et qualifiée se sont accrus.

Les inégalités de revenus entre les pays et à l’intérieur des pays augmentent. Une grande partie de la population mondiale vit dans des sociétés qui sont plus inégalitaires au 21e siècle qu’au précédent. Malgré la hausse considérable de la richesse mondiale, dans le monde en développement les écarts de revenus se sont creusés. Le PNUD rappelle que, depuis 2000, 50% de l’augmentation de la richesse mondiale n’a bénéficié qu’à 1% de la population mondiale. À l’inverse, la moitié la plus pauvre de la population mondiale n’a reçu que 1% de l’augmentation de cette richesse mondiale. Sa distribution s’est encore concentrée. Le 1% le plus riche de la planète possède 32% de la richesse mondiale vers 2000, et 46% vers 2010. Le monde est plus inégalitaire aujourd’hui qu’il ne l’a jamais été depuis la Seconde Guerre mondiale. Ces inégalités monétaires se superposent à des inégalités sociales et écologiques criantes. Les menaces sur les écosystèmes et la perturbation des grands cycles biogéochimiques de la planète grèvent les perspectives de développement à long terme. Les impacts de ces problèmes globaux seront localisés, fortement inégaux et différenciés, entre les pays comme en leur sein. Les populations déjà les plus fragiles seront les plus vulnérables.

La pandémie actuelle confirme cette différenciation et exacerbe l’impact des inégalités intra et inter-nationales. Elle révèle les fragilités et les faiblesses mais également les atouts structurels dans les différents pays et annonce une accentuation des divergences de développement. Elle souligne en particulier les capacités variables des Etats à fournir efficacement des biens publics, de santé, mais également administratifs. L’efficacité des administrations publiques, de la décision politique à la mise en œuvre sur le terrain, apparaît comme la clé des succès, dans la gestion de la pandémie, de pays aux ressources santé limitées comme le Vietnam ou la Thaïlande. Plus largement, le contraste des performances dans ce domaine renvoie à des enjeux de cohésion sociale, de capacité de résilience et d’absorption des chocs, qui sont liées aux degrés d’inégalités et à leur acceptabilité sociale.

Si la poursuite des tendances identifiées semble le scénario le plus probable à moyen terme, elle n’est pas forcément soutenable dans la durée. Les inégalités menacent le progrès économique et la coopération internationale de plusieurs manières. Elles limitent les perspectives et l’accès aux ressources économiques, et alimentent l’exclusion. Elles affaiblissent les Etats, qui peinent à définir des objectifs communs et à réunir les ressources pour les atteindre. Elles fragilisent la cohésion sociale, entraînent des conflits et affaiblissent les processus démocratiques. La frustration favorise l’instabilité politique et les réactions à l’encontre des inégalités et de la mondialisation transforment la politique dans de nombreux pays en développement (PED). Enfin, la polarisation de la croissance et de la création d’emplois au Sud stimule les déplacements de population en quête de meilleures opportunités économiques.

Les déterminants des inégalités sont complexes, ils ont un caractère pluridimensionnel et sont souvent cumulatifs. Si l’augmentation des inégalités de revenus, à l’intérieur des PED et entre PED, est en partie liée à la mondialisation au sens large, les choix de politique de développement et leurs modalités de mise en œuvre ont également joué un rôle essentiel. Les XXXVIes Journées du Développement de l’ATM 2021, organisées par le LiRIS EA 7481 et ESO-Rennes à l’Université Rennes 2 en collaboration avec le GEMDEV, auront pour objectif d’alimenter la réflexion et les débats sur les liens entre inégalités et développement. Elles se saisiront à la fois des enjeux théoriques et empiriques des relations entre **croissance, développement et inégalités**, qui sont particulièrement saillantsdans les pays du Sud, comme dans les pays développés.La violence de la crise Covid expose et renforce les inégalités, et enrichit le champ d’observation. Elle provoque un raccourcissement de l’horizon. Des évolutions lentes deviennent brutales, des tendances de moyen ou long terme se dévoilent dès à présent. Dans l’autre sens, la pandémie révèle ou engendre de nouvelles formes d’inégalités jusqu’ici sous-jacentes ou marginales. Les journées de l’ATM 2021 pourront notamment développer des ateliers autour des thématiques qui suivent.

ATELIERS

Les propositions de communication pourront relever de champs disciplinaires variés : aménagement et urbanisme, économie, gestion, droit, sociologie et sciences politiques, démographie, histoire, sciences de l’environnement, santé… Elles préciseront, en deux pages maximum, la problématique, la méthodologie et le cadre d’analyse, les résultats attendus, et les principaux éléments bibliographiques. Elles pourront porter sur des aspects théoriques, empiriques, ou méthodologiques, et pourront être rédigées en français, en anglais ou en espagnol. Les présentations orales se feront uniquement en français ou en anglais. *Le respect de ces consignes conditionne l’examen de toute proposition par le comité scientifique.*

1. **Inégalités internationales et différenciation croissante des trajectoires des PED**
* Fragmentation croissante des Suds : Analyses théoriques de la divergence internationale ; Rattrapage sans convergence ; Intégration régionale et convergence
* Les dynamiques d’émergence : différenciation et reproductibilité
* Inégalités internationales de droits
* Inégalités et industrialisation tardive
* Développement technologique et inégalités
* La trappe des revenus intermédiaires
* Inégalités et dynamique des migrations internationales
* Inégalités de la diffusion de la pandémie et de son impact sanitaire et économique
* Le rôle des inégalités dans les tensions internationales : nationalisme économique, protectionnisme, séparatisme, politiques sécuritaires, politiques non-coopératives
1. **Inégalités et divergences internes**
* Inégalités et croissance ; soutenabilité de la croissance inégale
* Changement structurel, dualisme et développement
* Dynamique des revenus et de leur répartition
* Nouvelles classes moyennes : nature, mesure et dynamiques
* Inégalités et cohésion sociale
* Inégalités territoriales et spatiales
* Inégalités socio-urbaines (ségrégation, fragmentation, exclusion, …)
* Impact du changement démographique et du vieillissement sur les inégalités dans les PED
* La montée des inégalités dans les pays du Nord : une dynamique analogue ?
1. **Définitions, mesures et dimensions des inégalités**
* Evolution du concept d’inégalité et institutionnalisation des inégalités
* Inégalités et dynamiques longues : perspective historique, prospective
* Nouveaux indicateurs d’inégalités
* Inégalités d’accès aux biens publics et aux services de base (santé, éducation, eau, etc.)
* Inégalités d’accès aux soins et de protection vis-à-vis des chocs structurels
* Inégalités ethniques, religieuses, de genre, entre groupes sociaux
* Inégalités de genre
* Inégalités inter/intra-générationnelles
* Inégalités de résultats et inégalité des chances
1. **Mondialisation, commerce international et inégalités**

Quels liens entre développement de la mondialisation et développement des inégalités ?

* Spécialisation commerciale et inégalités (bonnes vs mauvaises spécialisations ; dégradation des termes de l’échange, révision de la thèse Prebisch-Singer, etc.)
* Intégration financière internationale et inégalités
* Inégalités et chaines de valeur globales
* Le commerce équitable et les nouvelles formes d’échanges : réducteurs d’inégalités ?
* Commerce Sud-Sud et inégalités
* De nouvelles hiérarchies Centre-Périphérie ?
* Impact de l’intégration internationale de la Chine et de l’Inde sur les inégalités
1. **Inégalités et politiques économiques nationales**
* *Inclusive and non-inclusive growth policy* : expériences nationales, adaptations et perspectives
* Lutte contre la pauvreté et protection des populations vulnérables
* Institutions et inégalités
* Politiques fiscales et de redistribution (réformes agraires, …)
* Politique sociale et transferts sociaux dans les PED
* Politiques éducatives
* Inclusion financière et microfinance
* Inclusion sociale et systèmes solidaires
1. **Inégalités et politiques de développement durable**
* Inégalités écologiques et vulnérabilités
* Politiques de transition écologique et/ou énergétique et lutte contre les précarités
* Politiques intégrées face aux impacts des chocs sanitaires ou environnementaux
* Stratégies d’atténuation, d’adaptation et de résilience face aux catastrophes et changements climatiques
* Politiques d’aménagement et de réduction des inégalités entre territoires
* Objectifs de développement durable, renforcement des capabilités et *empowerment* social
1. **Inégalités et cadres multilatéraux d’aide et coopération décentralisée**
* Enjeux et implications des politiques promues par les institutions financières internationales sur les inégalités internes.
* Les inégalités dans les cadres stratégiques internationaux
* Le rôle et les orientations des politiques européennes d’aide et de financement du développement
* L’enjeu des inégalités dans de la coopération internationale de l’UE (partenariat Afrique-UE, politique de voisinage, etc.)
* Impact de la financiarisation et de la privatisation de l’aide au développement sur les inégalités et leur traitement.
* La coopération décentralisée au service du développement

Comité scientifique

S. Ababacar Dieng (Cheikh Anta Diop Dakar), P. Adair (Paris Est-Créteil), D. Acclassato (Abomey-Calavi), D. Avom (Dschang), B. Boidin (Lille I), A. Bourgain (Luxembourg), A. Calcagno (Cnuced), S. Callens (Artois), M. Catin (Toulon), M. Clément (Bordeaux), C. Ehrhart (Rennes 2), C. Figuière (Grenoble), J.-J. Gabas (CIRAD), H. Gérardin (Lorraine), C. Gironde (IHEID Genève), V. Goueset (Rennes 2), B. Guesnier (Poitiers), M. Humbert (LIRIS), B. Jetin (Univ Brunei Darussalam), F. Kern (Strasbourg), E. Lafaye de Micheaux (Rennes 2), M. Lautier (Rennes 2), P. Lectard (Montpellier), M. Lelart, (Cnrs, Orléans), F. Leloup (UC Louvain), C. Mainguy (Strasbourg), C. Mayoukou (Rouen), J.-P. Maréchal (Paris Sud), T. Montalieu (Orléans), P. Ould Amed (IRD), T. Pairault (Cnrs, Ehess), M. Perisse (Artois), J.-L. Perrault (Rennes 1), J. Poirot (Lorraine), B. Quenault (Rennes 2), M. Rigar (Cadi Ayyad, Marrakech), F. Roubaud (DIAL), A. Saludjian (UFRJ, Rio), S. Somnez (U Atilim, Ankara), S. Treillet (Paris Est-Créteil), M. Tsayem-Demaze (Le Mans), J.-C. Vérez, (Toulon), M. Vernières (Paris 1).

Comité d’organisation

**ATM** : J. Brot, H. Gérardin ; **LiRIS** et **ESO** : C. Tonnellier, A. Heneguelle, L. Charles, D. Diaw, B. Quenault, P. Turquet, Y. Guy, A. Pellegris, M. Peketi, C. Ehrhart, M. Lautier, C. Tonnellier, A. Berthe, E. Lafaye de Micheaux.

Calendrier

Date limite d’envoi des propositions de communication **5 janvier 2021**

Date de la décision du comité scientifique **25 janvier 2021**

Date limite d’inscription et d’envoi des communications retenues **2 avril 2021**

Sites web :

http://www.mondesendeveloppement.eu, *rubrique Association Tiers-Monde*

[https://atm2021.sciencesconf.org/](https://atm2020.sciencesconf.org/)

XXXVIes Journées du développement de l’Association Tiers-Monde

**Croissance, développement et inégalités**

**Un développement de plus en plus inégal ?**

**LiRIS et ESO, Université Rennes 2**

**26 et 27 mai 2021 Rennes**

PROPOSITION DE COMMUNICATION

Nom : Prénom :

Institution de rattachement : Discipline :

 Doctorant(e)  Ater/Assistant  Enseignant/Chercheur

 Autre (Précisez) :

Adresse professionnelle :

Tél :

Courriel :

 Souhaite présenter une communication se rapportant **à l’Atelier (C** par exemple), et **sur le sous-thème (« Inégalités de genre** » par exemple) :

TITRE :

Résumé ci-joint (deux pages maximum, soit 1 000 mots présentant la problématique, la méthodologie appliquée et les principales références bibliographiques)

Mots-clés (cinq) :

Présentation orale de la communication en français  en anglais 

FICHE À RETOURNER PAR COURRIEL AUX DEUX ADRESSES SUIVANTES

En indiquant « ATM » dans l’objet

POUR LE **5 janvier 2021** AU PLUS TARD

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Marc LAUTIERLiRIS, université Rennes 2Campus VillejeanPlace du Recteur Henri Le MoalCS 24307 35043 Rennes Cedex Franceatm2021@sciencesconf.org | et | Jean BROT6 Les Saules54230 CHAVIGNY FranceJean-Brot@orange.fr33 (0)3 83 47 14 04 |

**PRIX PHILIPPE HUGON**

Cher(e) participant(e),

Nous vous informons que le prix Philippe Hugon sera décerné par l’Association Tiers-monde pour la première fois en 2021 lors des Journées de Rennes.

*Ce prix sera décerné à un(e) jeune chercheur(e)*

*-  doctorant(e) inscrit(e) au moins en deuxième année de thèse,*

*- postdoc*

*- jeune maître(sse) assistant ou de conférences ayant soutenu depuis moins de trois ans aux dates des Journées ATM 2021*

 *qui présente une communication s’inscrivant dans la thématique des journées de l'ATM, seul(e) ou en collaboration avec d’autres jeunes chercheur(e)s.*

Le prix Philippe Hugon, d’un montant de 500 euros, implique la publication sous forme d’article de la communication dans la revue classée *Mondes en Développement*.

Nous vous encourageons vivement à concourir pour ce prix en remplissant le fichier ci-dessous qui sera joint au texte de votre communication.

Très cordialement,

Au plaisir de vous rencontrer prochainement,

Le comité du prix Philippe Hugon.

NOM Prénom

Titre de la communication :

Titre de la thèse :

Date de soutenance :

Directeur de thèse (NOM)

Université de soutenance